

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

TEMPLEUVE-EN-PEVELE

Le public est informé que, par arrêté n°2019-102 du 23/04/2019 Monsieur le Maire de TEMPLEUVE-EN-PEVELE, Luc MONNET, a prescrit l'enquête publique de la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme

**L'enquête publique aura lieu du lundi 13 mai 2019
au jeudi 13 juin 2019 inclus.**

A été désigné comme commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif : Monsieur Jean Bernard HUYGHE, Directeur Général Adjoint en retraite à la ville de Marcq en Baroeul.

Il se tiendra à la disposition du public en mairie de Templeuve Pévèle – Château Baratte :

- Le lundi 13 mai de 14h à 17h
- Le jeudi 23 mai de 9h à 12h
- Le mercredi 29 mai de 14h à 17h
- Le lundi 3 juin de 9h à 12h
- Le jeudi 13 juin de 14h à 17h (fin de l'enquête publique)

Il aura un mois pour rendre son rapport et ses conclusions motivées qui pourront ensuite être consultés pendant un an à la mairie de TEMPLEUVE-EN-PEVELE, Château Baratte ainsi que sur son site internet www.ville-templeuve.fr

Un dossier et un registre d'enquête seront déposés dans les locaux de la mairie de TEMPLEUVE-EN-PEVELE, Château Baratte, les jours d'ouverture, le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h30 à 12h30.

Pendant ce délai, le public pourra consulter le dossier et formuler ses observations sur le registre d'enquête publique, au lieu précité, ou par courrier à :

Monsieur le Commissaire Enquêteur
Enquête Publique se la modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme
Mairie de Templeuve-en-Pévèle
Avenue Georges Baratte
59 242 TEMPLEUVE-EN-PEVELE

Le public pourra également consulter le dossier complet sur le site www.registre-numerique.fr/Modification1PLUTempleuve et formuler ses observations par courriel à l'adresse suivante : Modification1PLUTempleuve@mail.registre-numerique.fr.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de modification n°1 du Plan Local d'Urbanisme, éventuellement modifié des résultats de l'enquête publique, sera soumis à décision du Conseil Municipal.

Luc MONNET
Le Maire de Templeuve-en-Pévèle